



PEUGEOT 3008 II EZ-206-AP

Rapport daté du 17/04/2025
Première mise en circulation le 07/2018

 VIN: **VF3MCYHZRJS31******

 Carburant: **Gazole**

 Cylindrée: **1499**

 Couleur: **BLANC**

 Places: **5**

Passage: **Réalisé**

Propriétaires

Utilisations

Dates	Type	Type d'agglom.	Type géographique	Durée
2018 à 2025	Société	Grande Zone Urbaine	Plaine	6 ans et 8 mois

Comparatif à la moyenne des **PEUGEOT 3008 II Gazole**

Nombre de propriétaires

Ce véhicule a eu **1 propriétaire** et en moyenne, les PEUGEOT 3008 II ont **1,5 propriétaires**.

Âge du véhicule

Ce véhicule a **6 ans et 8 mois** depuis sa première mise en circulation et en moyenne, les PEUGEOT 3008 II ont **4 ans et 6 mois**

Durée de possession par propriétaire

Ce véhicule a une durée moyenne de possession de **6 ans et 10 mois** lorsque les autres véhicules ont **3 ans**

Environnement



Ce véhicule rentre dans la classe du « [CRIT'Air 2](#) »

Le CRIT'Air 2 regroupe les véhicules à essence et assimilés (Euro 4) mis en circulation entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus, et les diesel (Euro 5 et 6) immatriculés à partir du 1er janvier 2011.

Ce véhicule peut rouler partout en France sans restriction.

Synthèse Autorigin



Ce véhicule est toujours resté moins d'un an en stock garage



Ce véhicule n'a jamais été enregistré comme un véhicule hors d'usage



Ce véhicule n'a jamais été enregistré comme taxi.



Ce véhicule n'a jamais été enregistré comme véhicule de location courte durée



Ce véhicule n'a jamais été enregistré comme véhicule auto-école



Ce véhicule n'a jamais été enregistré comme véhicule de démonstration



Nous ne recensons pas ce véhicule comme ayant été importé.



Ce véhicule a déjà été enregistré comme appartenant à une société

Analyse

- Nous n'avons pas relevé de point d'attention sur un accident passé concernant ce véhicule
- Cette PEUGEOT 308 II a eu 1 propriétaires, soit moins que la moyenne.
- Ce véhicule est plus ancien que les autres véhicules comparables (de même marque, du même modèle et de la même énergie).
- Ce véhicule a été détenu par une société. La société peut être un loueur longue durée, ou un professionnel qui a acheté le véhicule pour sa société.
- Les véhicules en Leasing sont enregistrés comme appartenant à une société et sont en général à la fin du leasing remis en état par la société.

Contrôle technique

Ajouter des données de contrôle technique sur mon rapport.

Générer les données de Contrôle Technique



Garanties

Garantie	Durée	Statut
Véhicule	2 ans	Garantie expirée
Anticorrosion	12 ans	Sous garantie
Peinture	3 ans	Garantie expirée
Moteur / Boite / Pont	2 ans	Garantie expirée
Assistance	2 ans	Garantie expirée

Recherche de véhicule volé

Pays	Source	Situation	Statut
Italie	Police	Véhicule non déclaré volé	
Slovénie	Police	Véhicule non déclaré volé	
Roumanie	Police	Véhicule non déclaré volé	
Slovaquie	Police	Véhicule non déclaré volé	
République Tchèque	Police	Véhicule non déclaré volé	
Lituanie	Police	Véhicule non déclaré volé	
Hongrie	Police	Véhicule non déclaré volé	
Autre	Privé	Véhicule non déclaré volé	

Conseils

Véhicule volé ou gagé

Vérifiez que le véhicule n'a pas été volé, ou gagé, en demandant ou en remplissant le formulaire de demande de certificat de situation administrative.

Générer le certificat de non-gage

Carte grise

Vérifiez que la personne titulaire de la carte grise correspond bien à celle qui propose le véhicule à la vente (C.1).

Vérifiez les dates

Vérifiez les informations avec les données que nous vous fournissons :

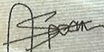
- ✓ La date de première mise en circulation (B)
- ✓ La date d'établissement du véhicule au nom du propriétaire actuel (I)
- ✓ Date et numéro du certificat précédent

Vérifiez que les dates sont toutes différentes et rapprochées. N'hésitez pas à demander des explications complémentaires car lorsqu'il y a trafic de véhicules volés ou remise en circulation d'épaves, il est toujours fréquent d'assister à des changements de propriétaires successifs et rapides pour brouiller les pistes. Demandez un certificat de situation du véhicule qui va indiquer l'absence d'opposition, l'existence d'un gage. Attention, ce document est facile à contrefaire.

Vérifiez le numéro de série du véhicule (E)

Vérifiez que le numéro inscrit sur Autorigin, la carte grise et sur la voiture correspond bien pour tous les véhicules après 1982. Ce numéro se situe sur 2 à 3 points du véhicule :

- Sur le **châssis frappé** à l'aide de poinçons ou gravé sur une pièce essentielle du véhicule
- Sur la **plaque constructeur** (qui se situe souvent dans le compartiment moteur, sur le pied de porte avant droit ou dans le coffre)
- Derrière le **pare-brise** (optionnel)

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION			
N° Immatriculation A. AB-123-CD	Date de 1 ^{ère} immatriculation B 05/01/1998		
C.1 DUPONT			
YVES			
C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE			
C.4.1 2 DELAROCHE			
C.3			
27 RUE DES ROITELETS			
59169 FERIN LES BAINS			
FRANCE			
D.1 MARQUES			
D.2 VERSION			
D.2.1 MCT5432PY315			
D.3 MODELE			
E. VFSIV2009ASIV2009			
F.1 1915	F.2 1915	F.3 1915	
G 3030	G.1 1307		
J M1	J.1 VP	J.2 CI	J.3 CI
K e2*2001/116*0317*02			
P.1 1900	P.2 90	P.3 GO	P.6 6
Q 0,06	S.1 5	S.2	U.1 77
U.2 3000	V.7 155	V.9	
X.1 VISITE AVANT LE 06/07/2011			
Y.1 178,35	Y.2	Pour le Ministère de l'intérieur et par délégation le sous-directeur de la circulation et de la sécurité routière	
Y.3	Y.4		
Y.6	Y.6 178,35		
H			
I 04/12/2009			
Z.1			
Z.2			
Z.3			
Z.4			
SPECIMEN			
			
			
COUPON DETACHABLE			
Certificat d'immatriculation			
AB-123-CD 04/12/2009			
2009AS05284			
VFSIV2009ASIV2009			
MARQUES			
DUPONT			
YVES			